



CHYPRE

Le saviez-vous ?

Nombre d'habitants : 888 000
Population active : 435 000
Taux d'activité : 75,7 %

En chypriote
"formation professionnelle"
se dit επαγγελματική
κατάρτιση

Taux de formation
professionnelle
des adultes : 48 %
(2016, derniers
chiffres connus).

Pourcentage d'étudiants
dans l'enseignement
professionnel
supérieur : 17 %.

Ce chiffre très bas
comparé à la moyenne
européenne, qui est de
49 %, illustre la préférence
pour l'enseignement
général, visible aussi dans
la chute du nombre
d'apprentis dans
l'enseignement
secondaire. Ils n'étaient
que 237 en 2017, dont 77
en formation préparatoire
à l'apprentissage.

Apprentissage de fabrication
d'engrenages en bois pour
des horloges, à Chypre.



En formation de cultures
maraîchères bio, à Chypre.

**"Ces formations conçues
avec plusieurs associations
professionnelles sont gratuites
pour tous"**

DES STAGES EN ENTREPRISE PARTICULIÈREMENT ENCADRÉS

Les programmes proposés par les instituts de formation professionnelle chypriotes sont de douze semaines. C'est une des pièces centrales du dispositif, aussi sont-elles particulièrement encadrées. Sur le papier, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, peuvent accueillir pour deux fois six semaines des étudiants en cours ou en fin de formation. "Mais elles doivent aussi nous indiquer comment elles se sont organisées pour recevoir le stagiaire, et pour l'accompagner", insiste Elias Margadjis, directeur de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage au ministère de l'Éducation. En clair, elles doivent communiquer le contact d'un des salariés qui sera dédié au suivi du participant. "Elles doivent aussi nous indiquer comment elles vont l'aider à développer et à mettre en œuvre toutes les compétences qui sont nécessaires dans son futur métier." Une façon de s'assurer que l'apprenant soit directement opérationnel à la sortie.

Chypre

LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECOURS DES SECTEURS EN MANQUE DE COMPÉTENCES

Bloquée dans nombre de secteurs en raison d'un manque de compétences, l'économie chypriote peut désormais bénéficier de l'ouverture de quatre instituts de formation post-enseignement secondaire pour orienter les candidats vers les besoins des entreprises. Une première étape ?

Laurence Estival

Entreprises recherchent désespérément informaticiens, électromécaniciens, spécialistes des technologies de refroidissement, du travail du bois, de la logistique dans le commerce maritime, experts en automatisme, en fabrication de produits laitiers ou en productions végétales bio... Telle était la situation à Chypre voici encore quelques années, quand le pays connaissait un décalage important entre l'offre et la demande de compétences sur le marché de l'emploi.

"Notre enseignement supérieur formait des juristes, des comptables, des consultants, voire des docteurs, qui n'arrivaient pas à s'insérer dans le monde du travail, faute de postes correspondant à leur qualification alors que les difficultés

à recruter bloquaient le développement de secteurs d'activité pourtant vitaux pour notre économie", se souvient Elias Margadjis, directeur de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage au ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse.

Un gâchis qui a conduit les pouvoirs publics à définir une nouvelle stratégie reposant sur la création de quatre instituts chargés de réorienter les candidats aux études dans l'enseignement supérieur, mais aussi les demandeurs d'emploi ayant validé leurs études secondaires vers les métiers en tension. "Nous avons alors choisi de lancer des programmes en deux ans, correspondant à 120 crédits ECTS¹ avec, pour chacun d'eux, une période de douze semaines en entreprise, soit six semaines chaque année", poursuit le responsable

de cette initiative financée conjointement par le Fonds social européen (FSE) et la République de Chypre.

Sélectivité accrue

Accréditées en 2017, ces formations gratuites pour tous les participants ont été conçues en étroite collaboration avec plusieurs associations professionnelles. "Au départ, nous devions convaincre les futurs participants de l'intérêt de s'engager dans ces programmes, poursuit Elias Margadjis, car tous rêvaient de devenir des cols blancs dans les services, alors que le manque de cols bleus était un véritable problème." Mais rapidement, ajoute-t-il, "grâce à la qualité des programmes, et surtout à un taux d'emploi à la sortie de 100 %, les instituts ont dû renforcer la sélection faute de pouvoir répondre à toutes les demandes."

La motivation reste un des principaux critères, mais l'âge joue aussi un rôle important : un "bonus" est ainsi accordé aux jeunes de moins de 35 ans, un public devenu prioritaire, même si ces formations sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, quel que soit leur âge. Autre changement : les meilleurs étudiants passés par l'Université et qui ont validé leurs années d'études se voient, eux aussi, accorder une prime variant en fonction de leurs notes. Les demandeurs d'emploi sont également ciblés, quand les étudiants aux ressources financières limitées bénéficient d'un coup de pouce.

Préparer la reprise

Pour Elias Margadjis, la crise économique qui se profile devrait encore renforcer la notoriété de ces cursus professionnels supérieurs sans pour autant en modifier réellement le contenu. "Bien

sûr, tous les secteurs recherchent aujourd'hui des professionnels ayant des compétences digitales étendues. Mais les besoins de base de notre économie restent, eux, inchangés. Et assez rapidement, quand par exemple le secteur du tourisme repartira, nous devrions de nouveau faire face aux mêmes tensions", précise-t-il.

Au point d'inciter les pouvoirs publics à réfléchir à la façon d'accroître le nombre de bénéficiaires. À titre d'exemple, celui-ci est passé de 370 lors de l'année scolaire 2019-2020 à 414 cette année-ci. Et si le développement de l'enseignement en ligne, inauguré avant la pandémie et validé aujourd'hui, pourrait permettre d'ouvrir un peu plus les portes, les espoirs d'élargissement s'orientent aussi vers des pistes alternatives : la création de nouveaux instituts de formation n'étant pas à ce jour d'actualité, l'idée d'ouvrir de nouvelles filières dans des écoles publiques qui préparent déjà des formations professionnelles de niveau secondaire, en utilisant les locaux et le matériel l'après-midi, quand les étudiants ne sont pas physiquement présents, tient la corde. Une solution particulièrement bienvenue pour doper la reprise de l'activité. ●

Rubrique réalisée dans le cadre de la préparation de la présidence française de l'Union européenne. Avec l'appui du réseau ReferNet, dont la branche française est pilotée par Centre Info.

<https://refernet.centre-info.fr>

www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/networks/refernet/national-partners